

DAGNEUX EN BREF...

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE DAGNEUX

DES IDÉES
DES ACTIONS
UN AVENIR

AOÛT 2025



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.ville-dagneux.fr

COMMUNE DE
DAGNEUX

SOM- MAIRE

DES IDÉES
DES ACTIONS
UN AVENIR

• LE MOT DU MAIRE	03
• FINANCES	04
• CAFÉ BAR RESTAURANT	05
• TRAVAUX	06
• SÉCURITÉ	08
• RÉTROSPECTIVE	09
• PRÉVENTION INONDATIONS	10
• ENVIRONNEMENT	11
• URBANISME	12
• TRIBUNE ENSEMBLE POUR DAGNEUX	14
• SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	14
• RECENSEMENT ET AGENDA	16

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE **DAGNEUX**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Christophe Péguet

COMMISSION COMMUNICATION

Armelle Dubsay, Audrey Lombard, Aurélie Richard,
Guillaume Sallerin, Christine Seigner, Audrey Thuilière.

CONCEPTION GRAPHIQUE

William Studio
06 17 72 09 59
www.williamstudio.fr

Impression : Gopé - Imprimeur certifié Imprim'Vert.



ÉDITO

Maire - Jean-Christophe Péguet

Chères Dagnardes, chers Dagnards,

La vie municipale est remplie de défis passionnants et exigeants, auxquels il convient de faire face. C'est notamment le cas du manque de logements (plus particulièrement accessibles aux plus fragiles), qui pèse lourdement sur notre commune. Une nouvelle pénalité de 100 000 euros vient ainsi d'être infligée à la municipalité, faute d'atteindre les objectifs imposés par l'État.

Pour autant, il ne s'agit pas de construire à tout prix, n'importe quoi, n'importe où.

L'identité de notre ville doit être préservée, tout en anticipant son évolution. C'est dans cette optique qu'un cabinet d'architecture a été mandaté pour travailler avec les élus sur l'aménagement global du centre-ville. Ce projet vise à répondre aux besoins démographiques tout en intégrant des solutions concrètes en matière de besoin de la population, et du cadre de vie.

Dans cette même dynamique, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entrera en phase active dès cette année. Cette élaboration prendra en compte la démographie de notre village ainsi que les besoins en logement de l'ensemble de la population, qu'il s'agisse des jeunes actifs, des familles et de nos aînés. Elle intégrera également les enjeux liés au changement climatique, avec un climat de plus en plus instable et des périodes de chaleur toujours plus marquées. Il est de notre responsabilité d'anticiper ces évolutions, notamment en matière d'urbanisme, de gestion de l'eau, de végétalisation en développement des poumons verts afin de préserver la qualité de vie.

Nous entrons également dans la période estivale, synonyme de départs en vacances et de ralentissement de l'activité quotidienne. Ce contexte peut parfois s'accompagner d'une recrudescence des vols et incivilités. Nous vous invitons donc à faire preuve d'une vigilance accrue. N'hésitez pas à informer vos voisins de vos absences et à signaler tout départ prolongé à la gendarmerie.

Dans ce nouveau numéro de Dagneux en bref, vous trouverez plusieurs actualités marquantes de notre commune.

Tout d'abord, l'ouverture prochaine du Relais Petite Enfance, prévue pour le mois de septembre. Ce service répondra aux attentes des familles et des assistantes maternelles, en facilitant l'accueil et l'accompagnement des tout-petits.

Le projet de reprise du bar de la place avance également. À l'issue d'un appel à candidatures ayant suscité l'intérêt de six porteurs de projet, un repreneur a été retenu. Le dossier de permis de construire est en cours d'instruction. Parallèlement, les consultations des entreprises vont être lancées afin que les travaux puissent débuter dès cet automne.

Concernant le pôle santé, un bureau d'études a été désigné pour recueillir les attentes des professionnels de santé et coordonner l'aménagement intérieur des futurs locaux. Ce projet ambitieux viendra renforcer durablement l'offre de soins à Dagneux.

Je tiens également à saluer chaleureusement l'ensemble des membres du tissu associatif, qui, par leur engagement et leur dynamisme, contribuent à faire vivre et animer notre commune tout au long de l'année.

N'hésitez pas à franchir les portes de la mairie : les équipes restent à votre écoute pour vous accompagner, vous informer et recueillir vos propositions.

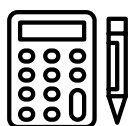
Jean-Christophe Péguet

FINANCES

BUDGET 2025



RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES



1 377 233 €

Administration
générale



2 222 841 €

Charges de
personnel



390 331 €

Participations
obligatoires
Éclairage public
Subventions aux
associations



198 782 €

Solidarité entre
communes
Pénalités SRU
Intérêts de la dette

6 356 485 €
DÉPENSES RÉELLES



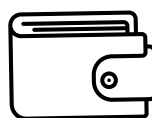
325 225 €

Dette (capital)



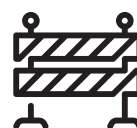
95 760 €

Études d'urbanisme



365 712 €

Acquisitions diverses



1 380 694 €

Bâtiments - voirie

CAFÉ DE LA PLACE



PROJET BAR RESTAURANT

Le projet d'agrandissement et de réouverture du bar-restaurant de Dagneux entre dans une phase importante.

Tout d'abord, un processus de sélection rigoureux a permis de choisir un repreneur. Un jury composé de membres du conseil municipal, d'un professionnel de la restauration et d'un représentant de l'union commerciale et artisanale de Dagneux (UCAD) a proposé de retenir, parmi 6 candidatures, celle de monsieur Anthony FRAIOLI, actuel gérant de la pizzeria « le San Siro » à Dagneux.

Proposant une cuisine traditionnelle, le nouvel établissement prendra le nom de « brasserie de la place » et deviendra son établissement principal. La brasserie de la place viendra ainsi compléter l'offre

de restauration présente sur la commune.

Des temps de travail réunissant le maître d'œuvre, des représentants des élus, l'administration communale et le repreneur ont été organisés au printemps afin de régler les détails du projet. Le permis de construire a été déposé courant juin, il a reçu l'approbation de la commune ainsi que de l'intercommunalité, étape essentielle pour garantir la conformité des travaux.

Nous attendons l'accord définitif qui interviendra après avis du service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS 01) et de la commission d'accessibilité.

En parallèle, la commune lance la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux. Le chantier est prévu pour une durée de 6 mois, pour un coût estimé à 450 000 €.

INTERVIEW



**Anthony Friaoli,
repreneur du bar-restaurant de
Dagneux**

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis passionné de restauration depuis mes 17 ans. Après des études en commerce, j'ai travaillé dans plusieurs établissements, dont La Casa à Saint-Bonnet-de-Mure. En 2021, j'ai franchi le pas en me lançant à mon compte, et en 2024, j'ai repris la pizzeria San Siro à Dagneux.

Pourquoi avoir choisi de reprendre ce bar-restaurant ?

Ce lieu m'attirait depuis longtemps. Je voyais en lui un fort potentiel, notamment grâce à son emplacement stratégique. J'ai eu envie de lui donner une nouvelle énergie, avec un projet à mon image.

Quel est votre projet pour cet établissement ?

Créer un lieu de vie chaleureux, une brasserie conviviale et accessible, où chacun pourra se sentir comme chez soi. Je souhaite proposer une cuisine traditionnelle, inspirée des bouchons lyonnais, avec des produits frais et une carte qui évolue au fil des saisons.

Prévoyez-vous des aménagements ?

Oui, une ambiance plus contemporaine, tout en gardant une atmosphère zen et accueillante. L'idée est de faire de ce lieu un espace de détente et de rencontre.

Y aura-t-il des animations ?

Absolument. Soirées à thème, retransmissions sportives, menus spéciaux comme les fameuses grenouilles le dimanche midi... L'idée est de créer un lieu de rencontre et une vraie dynamique locale.

Comment voyez-vous votre intégration à la vie du village ?

Je souhaite m'impliquer activement dans la vie locale : collaborations avec les commerçants, participation aux événements associatifs... Je crois en la force du collectif.

Quels seront vos horaires d'ouverture ?

Du lundi au dimanche matin, avec un jour de fermeture hebdomadaire.

- En semaine : 7h-20h
- Vendredi & samedi : 7h-1h
- Dimanche : 7h-13h

Un mot pour les habitants ?

Je suis ici avec une vraie volonté de bien faire, d'écouter et de proposer une offre qui corresponde aux attentes des habitants. Je veux faire de ce lieu un endroit vivant, convivial... et gourmand !

TRAVAUX

RÉHABILITATION DES VOIRIES DE LA PARTIE EST DE LA COMMUNE

Depuis plus de 10 ans, un projet de réhabilitation et de sécurisation des voiries de la partie Est de la commune est en réflexion.

De nombreux facteurs étaient à prendre en compte, parmi lesquels les priorités techniques et budgétaires des collectivités concernées ainsi que les contraintes rencontrées par les concessionnaires.

Aujourd'hui, un calendrier global se dessine, avec différentes phases de travaux qui vont remodeler les voiries de Dagneux depuis le chemin Gillard jusqu'au rond-point de Montaplan, le boulevard Schuman, la route de Jons, le carrefour Montbreval et la rue de Genève.

Les travaux sont planifiés en plusieurs phases. La première dont nous pouvons suivre actuellement la progression concerne le projet dit du « rabattement gare » de Montluel. Il devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2025.

Les phases suivantes sont en cours d'étude à la 3CM, au SIEA, au niveau des communes, du Département de l'Ain et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le volet transports.

Première étape : projet de « rabattement gare » porté par la 3CM, les communes de Montluel et de Dagneux

Dans une logique d'homogénéité des travaux, les communes de Dagneux et Montluel ont confié, par délégation de maîtrise d'ouvrage, la conduite des travaux de l'opération globale dite du « rabattement gare » concernant leur territoire, à la 3CM.

Les zones concernées par cette première phase sont le boulevard Schuman et le chemin Gillard de Dagneux ainsi que la rue des peupliers à Montluel.

Du fait de ces délégations, la 3CM a pu obtenir d'importantes aides financières laissant un faible reste à charge d'environ 54 000 € TTC à chacune des deux communes, pour une opération estimée à près de 504 000 € HT (soit 648 000 € TTC).



Travaux en cours et à venir.

Les travaux ont débuté par l'enfouissement des réseaux secs subsistants, étape essentielle à la modernisation des infrastructures et à la libération de l'espace en surface. Cette opération, menée en coopération avec le syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), visait à passer en souterrain des câbles d'alimentation électrique et de communication.

Le boulevard Schuman a été aménagé courant mai-juin avec mise en place d'un mode doux et le renouvellement de son tapis.

La 3CM procédera ensuite aux travaux nécessaires de modernisation de certains tronçons de réseaux humides (eaux usées et eau potable).

Permettant de supprimer un carrefour traditionnel à priorité souvent embouteillé, le projet « rabattement gare » prévoit la réalisation d'un rond-



point stratégique à l'intersection du boulevard Schuman (à Dagneux), de la route de Jons (axe limitrophe entre les deux communes) et de la rue des Peupliers (à Montluel).

Ce nouveau rond-point s'inscrit dans une démarche globale de la mobilité locale, il permettra d'améliorer la fluidité du trafic aux heures de pointe et assurer une meilleure sécurité aux piétons et aux cyclistes.

REQUALIFICATION DE LA PARTIE HAUTE DE LA ROUTE DE BOURG : FIN DE LA PHASE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS ET DÉMARRAGE PROCHAIN DES TRAVAUX DE VOIRIE.

La première phase du projet de requalification et de sécurisation de la partie haute de la route de Bourg est terminée. Le coût des travaux, pour cette phase, est d'environ 170 000 €.

La deuxième phase qui concerne l'aménagement de la voirie et des espaces publics va bientôt commencer.

Cette nouvelle étape comprendra :

- La réalisation des trottoirs
- La création d'une voie douce mixte piétons-cyclistes
- La mise en place de 3 plateaux ralentisseurs marqués de passages piétons pour sécuriser la circulation et favoriser la circulation des piétons
- La reprise de la couche de roulement en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain

Ces travaux viennent compléter ceux qui ont été réalisés en 2011 sur la partie basse de la route de Bourg, entre le carrefour du Petit Nice et le carrefour du chemin des Chapotières.

Le projet prévoit également un élargissement du chemin qui longe la RD 22 entre la sortie d'agglomération et la rue des Granges, jusqu'à la bretelle qui mène au chemin des Irandes.

Une attention particulière sera portée lors de ces travaux à la gestion des eaux pluviales, avec la mise en place des dispositifs favorisant l'infiltration de l'eau de pluie, contribuant à la préservation de l'environnement et la prévention des inondations. La commune a sollicité une aide financière de l'agence Rhône-Alpes-

Méditerranée-Corse à hauteur de 50 000 €.

LE COÛT GLOBAL
DU PROJET
D'AMÉNAGEMENTS DE
VOIRIE EST ESTIMÉ À
ENVIRON 630 000€.

PROJET DE VALORISATION DU VOLUME NORD DU CARRÉ TILLEULS

Pour rappel, la commune dispose d'un local en centre-ville, appelé à être valorisé en y accueillant des professionnels de santé, soit dans l'idée de renforcer l'offre déjà présente sur Dagneux, soit en proposant des spécialités aujourd'hui absentes ou sous-représentées.

À ce titre, le cabinet « Office santé » s'est vu confier la réalisation d'une étude d'opportunité dont l'objectif est de définir le potentiel et l'attractivité de ces locaux, à savoir la façon dont ils pourraient être aménagés, afin de correspondre aux intérêts et besoins des professionnels de santé, ainsi que le montage financier qui serait le plus intéressant pour la commune.

À ce titre, tous les professionnels de santé installés sur Dagneux, ont été contactés et certains ont déjà répondu positivement à cette initiative. Un accès facilité à une offre complémentaire de soins de proximité pourrait donc être mise en œuvre prochainement.



SÉCURITÉ

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

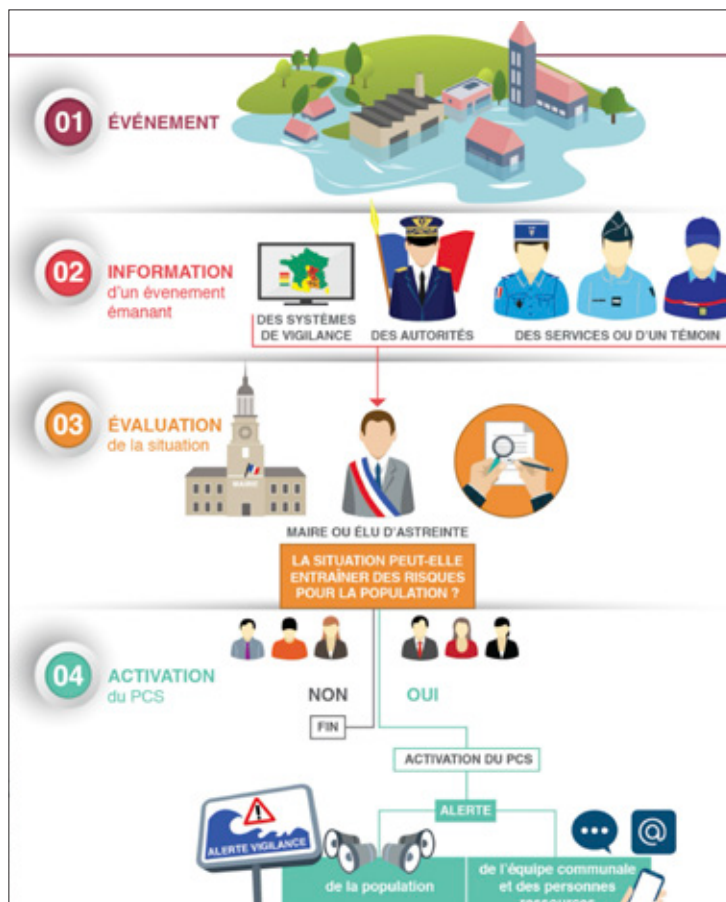
Le Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Suite à un événement majeur, il serait mis en place avec l'implication de l'ensemble des personnels communaux associés à l'équipe municipale. Dans cette perspective, le ministère de l'Intérieur encourage à recenser toutes les compétences utiles dans la population, et linguistiques, afin de faciliter la communication avec les personnes non francophones (touristes, travailleurs étrangers, etc.) et ainsi améliorer l'efficacité de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

C'est pourquoi, si vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie par mail à :

accueil@ville-dagneux.fr

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vos coordonnées personnelles resteront confidentielles.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Depuis 2004, les communes ont la possibilité de créer une **réserve communale de sécurité civile (RCSC)** composée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

Placée sous l'autorité du maire, la RCSC constitue ainsi un outil de mobilisation civique, ayant vocation à apporter un soutien et une assistance

aux populations en situation de crise ainsi qu'un appui logistique.

En outre, elles peuvent également intervenir en amont, dans les actions de préparation, d'information et de sensibilisation de la population ainsi que dans le post-événement en favorisant le rétablissement des activités.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) initié par la commune dès 2002, et depuis mis à jour régulièrement, toute personne

intéressée à intégrer ce dispositif est invitée à se faire connaître en transmettant ses coordonnées à : **accueil@ville-dagneux.fr** (Nom / Prénom / Adresse mail / N° de téléphone portable).

Les données personnelles seront traitées dans le respect de la Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD). Une réunion d'information sera programmée pour présenter ce dispositif.

NOS COORDONNÉES

Adresse : 310 Chemin Gillard
Parc d'Activités Terre des Princes
01120 Dagneux
Téléphone : **04 72 25 91 78**
E-mail : contact@antoine-quinci.fr
SIRET : **403 368 491 00037**

NOS HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30/13h30-16h

QUINCI

RÉTROSPECTIVE DES MOMENTS PARTAGÉS AVEC VOUS



1 3 JANVIER
Vœux du maire

2 22 FÉVRIER
Ouverture de la pêche
au lac Neyton

3 22 FÉVRIER
Soirée rock and blues

4 15 MARS 2025
Nettoyage de printemps

5 16 MARS 2025
Gospel

6 25 AVRIL 2025
Vide greniers

7 25 AVRIL 2025
Concert rue des musiques

8 26 AVRIL
Marché aux fleurs

9 8 MAI ET 12 JUIN
Cérémonies officielles

10 17 MAI
Expo vente relais de l'amitié

11 3 ET 4 MAI
Festival de jeux « La Cotière
s'amuse »

12 9 JUIN
Contes en còtière

13 20 JUIN
Fête de la musique

Crédit  Mutuel
Dagneux

PRÉVENTION INONDATIONS



La commune a connu d'importantes inondations en octobre dernier, mettant à mal des propriétés privées, des voiries et des infrastructures publiques.

Ces événements météorologiques, malheureusement de moins en moins exceptionnels, ont touché les abords du Merdanson et la rue de Bressolles, soulignant l'importance de préparer notre territoire pour faire face au risque d'inondations.

Dans un premier temps, des mesures d'urgence ont été engagées pour sécuriser la rue de Bressolles et ses environs.

Une première étape a consisté à nettoyer les ouvrages de collecte des eaux pluviales (grilles, réseaux et puits perdus) qui avaient été colmatés et mis hors d'usage par des coulées boueuses. Le Conseil départemental de l'Ain a procédé à des travaux d'amélioration des écoulements sur la section située entre Bressolles et Dagneux, avec la création de tranchées de drainage des eaux de ruissellement, de la chaussée vers les fossés, et le curage des ouvrages d'écoulement afin d'éliminer les obstacles pouvant aggraver les débordements lors des fortes pluies.

Dans le bassin versant du Merdanson, les berges du torrent ont été renforcées et débarrassées des graviers déposés ainsi que des limons qui pouvaient obstruer le cours d'eau et accroître le risque d'inondations. Ces travaux visaient à préserver la stabilité du lit du ruisseau et à favoriser un écoulement fluide en période de fortes précipitations.

Une étude hydraulique menée conjointement avec la 3CM a permis d'analyser en détail, le comportement des eaux lors des pluies intenses dans les bassins versants touchés par les



inondations d'octobre dernier.

À l'échelle de la ville, elle a permis de vérifier et confirmer le dimensionnement adéquat des ouvrages de gestion des eaux pluviales et proposer quelques pistes supplémentaires d'amélioration. À l'échelle du bassin versant touché, l'étude a abouti à un outil de modélisation permettant de simuler l'effet de différentes mesures de prévention sur le contexte hydraulique local.

Ces simulations doivent permettre à la 3CM de se positionner sur le choix des actions à venir, sachant

qu'à plus long terme, elle a lancé un plan d'aménagement de prévention d'inondations (PAPI) sur l'ensemble de son territoire.

Dans la mesure où des phénomènes comme celui d'octobre dernier viendraient à se reproduire, ce qui reste malheureusement possible, la commune réfléchit au renforcement des ouvrages de drainage et d'infiltration existants, et ce bien au-delà de ce qu'elle est dans l'obligation légale de faire. Des études de reconnaissance ont été lancées aux abords du stade municipal, à cette fin.

CENTURY 21
BDE Immo
Estimation - Achat - Vente - Location
www.century21bdeimmo.com
145, Grande Rue - 01120 Montluel
04 78 550 550
Du lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 - Samedi : 09h00 - 12h00



SUPER U Montluel
16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.
COURSES U.com Ulocation ... pour vous, près de chez vous !



ENVIRONNEMENT

ACCÈS AU LAC NEYTON

Le lac Neyton est accessible par les modes doux via 2 sentiers : chemin des Irlandes et chemin des Forêts (puis bifurcation à gauche dans la forêt).

Ce dernier, très agréable en sous-bois, longeant le Cottey, est très emprunté par de nombreux promeneurs ou sportifs (course à pied, VTT, équitation...), mais à chaque épisode venteux, plusieurs grosses branches

voire des arbres complets s'abattent sur ce chemin d'accès au lac Neyton, rendant quasi impossible toute activité sportive ou de loisirs.

Si la commune est propriétaire du lac Neyton, il n'en est pas de même pour ses accès. En effet, la forêt qui jouxte le lac, est divisée en plusieurs parcelles qui appartiennent à plusieurs propriétaires privés.

Il est donc rappelé aux propriétaires riverains du domaine public, qu'ils ont une obligation d'entretien des végétaux relevant de leur parcelle. (Par application de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, une mise en demeure peut être adressée, si ces travaux d'entretien, ne sont pas respectés dans le délai imparti).



© Alain Bouvet

BOULANGERIE DES TILLEULS
44 PLACE DES TILLEULS
01120 DAGNEUX
04 78 06 82 67
boulangeriedagneux.fr

RENT A CAR 0 891 700 200
TOUTES LES ROUTES MÈNENT À RENT A CAR
5 AGENCES À VOTRE SERVICE
1489, route de Genève
01120 DAGNEUX
Tél. : 04 78 97 41 03

AIN'PEC NETTOYAGE
01120 DAGNEUX
ainpec@free.fr 06 19 70 28 71

Bureaux Locaux Immeubles Régies Véhicules Vitres

Utile
Dagneux
1121, rue de Genève
04 78 06 03 07
Lundi - Samedi : 8h30 - 20h00
Dimanche : 09h00 - 12h30 / 15h30 - 19h30

Proximité - Qualité - Fraîcheur - Choix : notre engagement au quotidien

URBANISME

PROJET « CŒUR D'ÎLOT DU COTTEY » PORTÉ PAR INOVEAM

Ce projet, validé en 2023, a démarré.

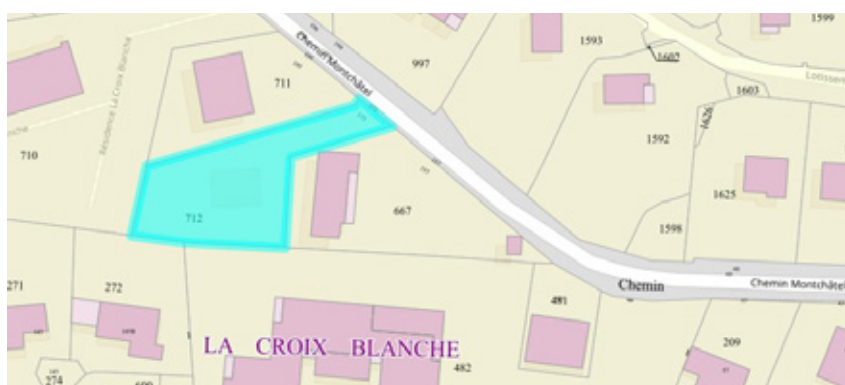
Il s'agit de la construction de 2 bâtiments en R+1 comprenant au total :

- 33 logements (22 Logements Locatifs Intermédiaires + 11 Logements Locatifs Sociaux)
- 59 Places de stationnement



PROJET CHEMIN MONTCHÂTEL PORTÉ PAR WE.PROM!

Ce projet de 6 Logements Locatifs Sociaux va démarrer après l'été pour une durée d'environ 9 mois.



point S
Pas de stress, il y a point S !

PNEUSPROS

2320 Route Nationale
ZAC du Petit Rosait
01120 LA BOISSE

Tél. : 04 72 25 27 99

pneusprosaccueil@gmail.com



PROJET ZÉPHYR PORTÉ PAR LA SEMCODA, RUE DU MOLLARD

Ce projet avait déjà été évoqué dans le précédent bulletin municipal. La démolition est en cours, le début des travaux est prévu pour le mois de septembre 2025. Dans un premier temps, les anciennes granges, maisons et l'ancien espace associatif seront démolis afin de libérer le terrain pour le nouveau projet.

La construction débutera en 2026, les travaux s'étaleront sur une période d'environ 12 mois.

La circulation sera perturbée et nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension.



Ces projets s'inscrivent fortement dans le cadre du respect des obligations

imposées à la commune en terme de nombre de logements sociaux par

l'article 77 de la loi « solidarité et renouvellement urbain » (SRU).

PROJET DE RÉVISION DU PLU : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

Le conseil municipal de Dagneux a officiellement lancé, par délibération du 25 mars 2025, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), datant du 10 janvier 2014, sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L.153-11 et suivants du code de l'urbanisme.

Cette démarche vise à adapter le cadre réglementaire de l'urbanisme aux nouveaux enjeux de développement, de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

Pourquoi réviser le PLU ?

La commune de Dagneux connaît une évolution démographique et économique importante, nécessitant une planification adaptée pour accueillir de nouveaux habitants, soutenir le développement local et préserver la qualité de vie. Le PLU est l'outil central qui permet de structurer l'aménagement du territoire, d'organiser l'équilibre entre habitat, activités économiques, espaces naturels

et agricoles, et de promouvoir une mobilité durable.

La concertation publique

Dans le cadre de cette révision, un registre de concertation est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Dagneux, aux horaires d'ouverture habituels (du lundi au vendredi, 9h - 12h et 14h - 18h, sauf jeudi après-midi).

Chacun peut ainsi consulter les documents, formuler des observations et participer activement à la réflexion sur le futur de la commune.

Les grands axes de la révision

- Adapter l'urbanisation aux besoins actuels et futurs, tout en maîtrisant la consommation d'espaces naturels et agricoles
- Renforcer l'attractivité économique et soutenir le commerce local
- Préserver l'environnement, la

biodiversité et les ressources naturelles

- Favoriser la mobilité douce et améliorer l'accès aux transports publics
- Garantir un équilibre social de l'habitat et renforcer les équipements publics.

Étapes

La révision du PLU se déroulera en plusieurs phases : diagnostic territorial, définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), concertation, puis enquête publique avant l'approbation finale par le conseil municipal.

Retrouvez toutes les informations utiles sur la révision du PLU sur : <https://www.ville-dagneux.fr/24323-revision-generale-du-plan-local-d-urbanisme.htm>

Scannez-moi



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le 04/09/2024

Nouvelle Carte

Nouvelle Recette

Pate à Pizza

ARTISANALE

 Sansiro.dagneux



04 72 25 90 50

1255 Rue de Genève .01120 Dagneux

 Sansiro.dagneux@gmail.com

SERVICE LIVRAISON

Livraison Offerte

à Partir de

3 Pizzas ACHETÉES

 Sansirodagneux

TRIBUNE

ENSEMBLE POUR DAGNEUX

CHÈRES DAGNARDES, CHERS DAGNARDS,

Les conseils municipaux s'enchaînent et se ressemblent. Nous constatons que les grandes décisions sont prises sans concertation réelle avec les habitants et les élus de la liste « Ensemble pour Dagneux ». Pourtant les enjeux pour notre commune sont nombreux.

Notre rôle est de porter une voix différente, constructive mais vigilante. A chaque conseil municipal, nous continuons de défendre l'intérêt général, de poser les questions que beaucoup se posent et de proposer des alternatives. Toutefois, il nous est difficile d'agir lorsque des groupes de travail sont constitués sans un membre de notre liste, alors même que nous représentons un tiers des électeurs.

Face à une majorité souvent enfermée dans ses certitudes, nous croyons en une autre manière de développer notre commune : plus transparente, plus participative, plus respectueuse des équilibres et des besoins réels des dagnards.

Aussi, nous avons récemment alerté la majorité municipale concernant l'inaccessibilité du lac Neyton durant les week-ends. En effet, nous avons constaté que certains usagers y installent des tonnelles et organisent des barbecues, alors même que ces pratiques sont interdites par un arrêté municipal.

Afin de garantir le respect de cet espace public et de permettre à chacun d'en profiter dans de bonnes

conditions, nous avons proposé au maire de renforcer la signalisation sur place et avons demandé de faire intervenir les forces de gendarmerie pour faire appliquer la réglementation.

Dans cette période estivale, nous adressons toutes nos félicitations aux étudiants et apprentis qui ont obtenu leur diplôme avec joie.

Nous souhaitons à toutes et à tous un bel été, reposant et ressourçant. Que ces vacances soient l'occasion de partager des moments précieux en famille, entre amis.

Bonnes vacances à toutes et à tous.
Philippe Guillot-Vignot, Aurélie Richard, Pascal Guérin, Céline Perlier.

SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

OUVERTURE DU RELAIS PETITE ENFANCE « LES P'TITS LOUS »

Le relais petite enfance (RPE) « Les p'tits lous » ouvrira le 1er septembre 2025, et les temps collectifs débiteront dès le lundi 8 septembre.

Le RPE vient renforcer l'offre des services de la petite enfance et soutenir les familles ainsi que les professionnels.

Le local du RPE sera basé sur la place des Tilleuls, et partagera provisoirement les locaux du périscolaire et tiendra également des permanences à l'ancienne école des filles.

Horaires d'ouverture du Relais Petite Enfance :

- Lundi : 8h15 – 11h45 / 14h00 – 17h30
- Mardi : 8h15-11h45

- Mercredi : fermé
- Jeudi : 8h15 – 11h45 / 14h00 – 17h30
- Vendredi : fermé

Organisation des temps d'accueil :

- Lundi et jeudi matin : Temps d'accueil et d'échanges pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde dans les locaux du périscolaire.
- Lundi et jeudi après-midi, ainsi que mardi matin : Accueil administratif à l'ancienne école des filles, pour accompagner les familles, les assistantes maternelles (informations, démarches, soutien, etc.) et les gardes à domicile.



BILAN DES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Tout au long de l'année, le CME a participé activement aux cérémonies du 11 novembre, du 8 mai et du 12 juin, ainsi qu'aux vœux du maire.

Une rencontre a été organisée avec Monsieur le Maire. Les enfants ont pu lui poser leurs questions et lui présenter leurs projets.

Ils ont également eu l'occasion d'échanger sur les différentes guerres grâce à l'intervention de Monsieur LOBIETTI.

Le CME s'est aussi engagé dans des actions au sein de la commune :

- Marquage au sol dans la cour de l'école maternelle.
- Nettoyage de printemps.
- Organisation d'une vente de gâteaux et de roses au profit de Louison, un enfant porteur de handicap. Cette action a été soutenue par la boutique À Fleur de Pot, qui a offert les roses, et par l'association Fleurs & Nature, qui a fait un don de 100 €. Grâce à leur investissement, un chèque de 501,50 € a pu être remis.
- Plantation d'un arbre, un ligustrum (troène du Japon), derrière l'école maternelle.
- Participation à un quizz sur la sécurité routière, animé par Jean-Marc Vigne (adjoint sécurité) et Cindy Blanes (agent de surveillance de la voie publique), les enfants ont reçu un diplôme.
- Visite de la ferme du Terray, moment de découverte et d'échange.
- Rédaction tout au long de l'année d'un journal.



ALBRESS
AUTOMOBILES

AGENDA



Dimanche 31 août à 9h

Trail la Dagnarde, organisé par Run Trail Les Loups, départ et arrivée au stade

Samedi 6 septembre de 10h à 17h

Forum des associations des communes Balan, Bressolles, Bèlignieux et Dagneux à l'espace des Bâtonnes.

Mercredi 10 septembre de 14h30 à 19h

Don du sang organisé par l'Etablissement Français du Sang à l'espace des Bâtonnes.

Samedi 13 septembre

Journée trajectoire de sécurité routière organisée par la gendarmerie nationale à l'Ancienne École de Filles.

Samedi 20 septembre en soirée

Concert organisé par le Comité des Fêtes à l'espace des Bâtonnes

Du jeudi 2 au samedi 4 octobre

Concert ZAC en scène à l'espace des Bâtonnes

Samedi 11 octobre

Théâtre organisé par la commune à l'espace des Bâtonnes

Samedis 11 et 18, dimanche 12 et 19, mercredi 14 octobre

Vogue au stade en gore.

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armeesjeunesse

LINKEDIN
Direction du service national et de la jeunesse

X
@DSNjeunesse

YOUTUBE
laSGArmees



A fleur de pot

Fleuriste - Événementiel - Créations locales
1070 route de Genève - 01120 Dagneux
04 78 06 42 35
aflleurdepot01120@hotmail.fr
@aflleurdepot



AUTO-ECOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31, Place Carnot
01120 MONTLUEL

- PERMIS B
- PERMIS B AUTOMATIQUE
- AAC ET SUPERVISÉE
- PERFECTIONNEMENT
- PRISE À DOMICILE
- CODE SUR INTERNET

04 78 06 36 33 www.autoecolelacotiere.fr N° d'agrément préfectoral 4480



Lundi : 10h - 19h
Mardi au Vendredi : 8h30 - 19h
Samedi : 8h - 16h

Salon mixte sur rendez-vous

www.sv-coiffure.fr

Tél : 04 78 88 32 62
48 place des Tilleuls 01120 DAGNEUX

YB F R A
PARIS

Secret
PROFESSIONNEL
BY PHOTO

KYDRA
BY PHYTO

**MAIRIE
DE DAGNEUX**

Esplanade de la Mairie
01120 Dagneux
Tél. 04 72 25 11 80
accueil@ville-dagneux.fr

Horaires
Du lundi au vendredi
09h00 - 12h00
13h30 - 18h00

FERMETURE
Jeudi après-midi



Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre tout nouveau site internet !
Conçu pour être plus moderne, intuitif et accessible, ce site vise à améliorer votre expérience en ligne
et à faciliter vos démarches administratives.

Pour découvrir toutes les nouveautés, rendez-vous dès maintenant sur www.ville-dagneux.fr

COMMUNE DE
DAGNEUX